

Alors que le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) fait la transition vers Homewood Santé pour son Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF), qui entrera en vigueur le 1er août 2020, nous nous attendons à ce que vous ayez des questions.

## Qu'est-ce que le PAEF?

Le PAEF est un programme confidentiel offert gratuitement aux employés par l'employeur. Il offre des services de counselling et d'encadrement ainsi que des services en ligne pour vous aider, vous et les membres de votre famille immédiate, à trouver des solutions pour faire face aux difficultés de la vie.

## Pourquoi le GNB a-t-il choisi Homewood Santé comme le nouveau fournisseur du PAEF?

Pour s'assurer que le PAEF répond aux besoins de ses participants, le GNB effectue périodiquement des examens officiels du marché. L'objectif de ces examens et du comité d'évaluation est de s'assurer que le programme est bien équilibré et complet. Homewood Santé a été choisi parce que cette société a démontré sa capacité à mieux répondre aux exigences fixées par le comité d'évaluation.

## Quels services sont offerts dans le cadre du PAEF?

Les services offerts comprennent Coaching IntelliVie (relativement à la santé, conciliation travail-vie personnelle et la carrière), des ressources en ligne (notamment l'apprentissage en ligne, des outils interactifs, des évaluations de la santé et du bien-être, de l'information et la thérapie cognitivo-comportementale [iVolve]) et du counselling. Les services de counselling sont offerts à court terme et visent à vous aider à comprendre vos préoccupations et vos défis et à élaborer un plan pour trouver des solutions.

## Aurai-je toujours accès à enÉquilibre?

Non. Lors de la transition du PAEF vers Homewood Santé le 29 juillet, les participants n'auront plus accès à enÉquilibre et recevront le message d'erreur suivant ci-dessous en essayant de se connecter.

## Se connecter

Adresse de courriel ou nom d'utilisateur  
gnb

Mot de passe  
●●●●●●●●●●

Oups! Votre adresse de courriel ou votre mot de passe est incorrect. Veuillez les vérifier et réessayer.

Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié?](#)

## **Qu'arrive-t-il si j'ai déjà commencé à recevoir des services de counselling de l'ancien fournisseur?**

Si vous avez commencé à obtenir des services de counselling avant le 29 juillet 2020, vous pourrez continuer à consulter votre conseiller actuel dans le cadre du programme en Équilibre jusqu'à la fermeture de votre dossier. À compter du 29 juillet 2020, tous les nouveaux cas seront pris en charge par Homewood Santé.

## **Pourquoi dois-je créer un compte pour accéder aux services en ligne du PAEF?**

[Homeweb.ca](http://Homeweb.ca) exige que les participants créent un compte pour accéder aux services en ligne du PAEF. La confidentialité est garantie dans les limites de la loi. Votre employeur ne saura pas que vous avez créé un compte, que vous vous êtes connecté ou que vous accédez aux services du PAEF.

## **Quel nom d'employeur dois-je utiliser lors du processus d'inscription sur Homeweb?**

Pour vous assurer que vous avez accès aux services du PAEF offerts aux employés du GNB et aux membres de votre famille, recherchez le nom du ministère, du district scolaire ou du réseau de santé auquel votre employeur est associé (c.-à-d. GNB - Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) au lieu du nom de la bibliothèque publique). Si vous éprouvez des difficultés, contactez Homewood Santé au 1-866-398-9505.

## **Comment puis-je être assuré de la qualité du service que je recevrai?**

Homewood Santé est une société canadienne spécialisée dans l'aide aux employés et les solutions en milieu de travail. Elle est en activité depuis 1883 (fournissant des services de PAEF depuis 1979). Les membres du personnel sont spécialement choisis en fonction de leur formation, de leur expertise et de leur expérience. Les représentants à l'accueil ont au minimum un baccalauréat et les conseillers ont au minimum une maîtrise. L'aide offerte par Homewood Santé est actuelle, basée sur la recherche et conçue pour produire les meilleurs résultats possible pour tous les employés du GNB.

## **À combien de séances de counselling ai-je droit?**

Lorsque vous demandez des services de counselling, vous pouvez être pré-approuvé, en moyenne, pour quatre à six heures de service. Cependant, il n'y a pas un nombre maximum prédéterminé de séances par personne. Le nombre de séances auxquelles aura accès une personne sera déterminé par le conseiller et la personne en question.

## **Avec qui dois-je communiquer si j'ai des préoccupations concernant les services de Homewood Santé?**

Si vous avez des commentaires, des questions ou des préoccupations concernant les services fournis par Homewood Santé, vous pouvez communiquer avec un représentant à l'accueil au 1-866-398-9505 et faire part de vos commentaires directement au représentant qui répond à votre appel.

## **Comment puis-je fournir une rétroaction sur le PAEF?**

Si vous souhaitez fournir une rétroaction directement au GNB, vous pouvez communiquer avec l'équipe des Services des avantages sociaux des employés à l'adresse [EB2934@gnb.ca](mailto:EB2934@gnb.ca).

**Homewood Santé**  
1-866-398-9505  
Accessible 24/7 365  
Services confidentiels



**Homewood Health**  
1-800-663-1142  
Available 24/7 365  
Services are confidential